

DEPARTEMENT DE LA FORMATION
ET DES FINANCES
SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE

Aux directions des centres scolaires
Aux directions des institutions
Aux directions des écoles spécialisées
Aux enseignant-e-s de
mathématiques des années 5 à 11

N/RÉF.: MAE/

Neuchâtel, le 17 novembre 2025

40^E CHAMPIONNAT INTERNATIONAL DES JEUX MATHÉMATIQUES ET LOGIQUES

Madame, Monsieur,

Le service de l'enseignement obligatoire donne son appui au 40^e Championnat international des Jeux mathématiques et logiques. Ces jeux sont organisés par la fédération suisse des jeux mathématiques (FSJM).

Les élèves trouveront dans ce concours facultatif une occasion de se mesurer de manière ludique en résolvant quelques exercices adaptés à leur niveau.

Les quarts de finale scolaire peuvent s'organiser dans chaque classe selon une organisation que nous vous proposons ci-dessous. La participation aux quarts de finale est gratuite.

M. Nicolas Kuenzi, enseignant à l'éorén - La Côte à Peseux, en assume la coordination au niveau du canton. À votre demande, il transmettra les informations nécessaires à votre participation.

Merci de vous inscrire auprès de lui jusqu'au 19 décembre 2025 :

Adresse e-mail : nicolas.kuenzi@rpn.ch

Téléphone : 077 416 19 45

Pour les années 5 à 8 : les enseignant-e-s peuvent faire passer les épreuves dans leur classe entre le 2 décembre 2025 et le 31 janvier 2026.

Pour les années 9 à 11 : les enseignant-e-s peuvent également faire passer les épreuves dans leur classe, ou si les élèves proviennent de plusieurs classes, ils peuvent organiser les jeux au moment qui leur convient le mieux (par exemple le mercredi après-midi).

L'organisation incombe à des bénévoles qui assurent l'information, le bon déroulement et le corrigé des épreuves en fin de journée.

La liste des qualifiés pour les demi-finales doit être retournée jusqu'au **31 janvier 2026** directement sur le portail enseignant du site fsjm.ch

Les demi-finales se dérouleront le samedi 14 mars 2026 (merci de vérifier la disponibilité de vos élèves ce jour-là). En février 2026, chaque élève inscrit recevra une convocation personnelle pour les demi-finales (éorén C2T au Landeron). **Le déplacement et les frais annexes sont à la charge des participants**, les écoles ou les autorités scolaires sont libres de contribuer financièrement.

Une seule cotisation est à payer dès la participation à la demi-finale.

Catégorie	CE	CM	C1	C2
Années concernées	5 ^e	6 ^e - 7 ^e	8 ^e - 9 ^e	10 ^e - 11 ^e
Une seule cotisation par élève dès la 1/2 finale	CHF 12.00		CHF 16.00	

Des compléments **d'informations** peuvent être obtenus auprès de M. Nicolas Kuenzi.

D'autre part, vous trouverez également des informations sur le site de la FSJM :

<http://www.fsjm.ch>

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de notre parfaite considération.

Le chef de service adjoint du service de
l'enseignement obligatoire



Marc-André Egger